CONCOURS ET EXAMENS PROFESSIONNELS

MODE D'EMPLOI DE L'INSCRIPTION EN LIGNE



A LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE DÉBUTER VOTRE INSCRIPTION

L'inscription aux concours et examens professionnels organisés par le Centre de gestion de la Mayenne doit impérativement être réalisée en 3 étapes :

- <u>Étape 1</u>: La création d'un compte sur la plateforme concours-territorial.fr
- Étape 2 : L'inscription en ligne sur le site internet du Centre de gestion choisi
- <u>Étape 3</u>: La transmission des pièces justificatives

Les étapes 1 et 2 peuvent être inversées. Si vous commencez directement par l'étape 2, vous serez automatiquement redirigé sur la plateforme concoursterritorial (étape 1).

Pour mener à bien ces étapes (et notamment l'étape 2), vous devez :

- Disposer du logiciel gratuit Adobe Acrobat Reader ou équivalent, pour éditer les documents. Vous devez l'installer sur votre ordinateur.
- Disposer d'une imprimante connectée à votre ordinateur.
- Télécharger et lire la brochure d'informations relative au concours ou à l'examen professionnel et imprimer tous les documents mis à votre disposition relatifs aux pièces justificatives à fournir.

Étape 1 : La création d'un compte sur la plateforme concours-territorial.fr

e concours	🕈 emploi				
O P	ncours-		RES INSCRIPTIONS		
	des	Le portail national CONCOURS ET EXAMPLES PROFESSI gérés par les Centres de Gestion de la Fonction Publique Territ Pourquoi ce portail? Aqui s'adresse-t-il? Je recherche un concours / un examen	onnels		
Je suis					
	Je souhaite m'inscrire		Je suis déjà inscrit·e		
à un concour	rs	à un examen professionnel 🔊	JE ME CONNECTE		
Rédacteur Inscriptions jusqu'a	u 25.05.2021	Biologiste Vétérinaire Pharmacien Cl. Excep. Inscriptions jusqu'au 16.06.2021			
Rédacteur prin Inscriptions jusqu'a	cipal de 2ème Classe u 25.05.2021	Adjoint technique principal de 2ème classe Inscriptions à partir du 25.05.2021			
 ATSEM principa Inscriptions jusqu'a 	al de 2ème classe u 02.06.2021	Educateur des A.P.S. principal de 2ème cl. (Promotion interne) Inscriptions à partir du 25 05 2021			
Auxiliaire de so Inscriptions jusqu'a	ins principal de 2ème classe u 02.06.2021	Educateur des activités physiques et sportives Inscriptions à partir du 25.05.2021	Connectez-vous pour retrouver vos inscriptions		

RENDEZ-VOUS SUR LA PAGE www.concours-territorial.fr

Et cliquez sur le concours ou l'examen professionnel auquel vous souhaitez vous inscrire

<u>A noter</u> : Le candidat peut rechercher un concours ou un examen professionnel à partir de l'onglet « Je recherche un concours / un examen » ou accéder directement à une fiche.

<u>Rappel</u> : Cette plateforme est l'outil nécessaire à la mise en œuvre des limitations d'inscriptions définies à l'article 36 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée et du décret n°2021-376 du 31 mars 2021, selon lesquelles, lorsque plusieurs Centres de gestion organisent simultanément un concours permettant l'accès à un emploi d'un même grade, les candidats ne peuvent pas figurer sur plusieurs listes des admis à participer, quelles que soient les modalités d'accès au concours.

Ainsi, la multi-inscription sur plusieurs Centres de gestion organisateurs d'un même concours n'est désormais plus possible !

Si le concours comporte des spécialités, disciplines, options, le candidat est alors invité à en sélectionner une avant de pouvoir accéder à la création de son compte et à la préinscription.



LA LISTE DES DIFFÉRENTS CENTRES DE GESTION ORGANISATEURS DU CONCOURS SELECTIONNÉ S'AFFICHE



Dans le cadre de l'inscription à un concours : vous devez choisir une voie d'accès : EXTERNE, INTERNE OU TROISIEME CONCOURS

Je choisis une voie d'accès

EXTERNE

Ouvert aux candidats titulaires d'un diplôme d'ingénieur ou d'un diplôme d'architecte, ou d'un autre diplôme scientifique ou technique sanctionnant une formation d'une durée au moins égale à 5 années d'études supérieures après le baccalauréat, correspondant à l'une des spécialités du concours. Ce concours est également ouvert aux candidats justifiant d'une équivalence de diplôme telle que prévue dans le décret n°2007-196 du 13 février 2007 modifié.

INTERNE

Ouvert aux fonctionnaires et agents publics, aux militaires, ainsi qu'aux agents en fonction dans une organisation internationale intergouvernementale justifiant, au 1er janvier de l'année du concours, de 4 ans au moins de services publics effectifs.

Les candidats doivent être en activité à la date de clôture des inscriptions.



х

Sélectionnez la voie d'accès et cliquez sur

JE VALIDE

S'identifier avec FranceConnect soit en utilisant votre identifiant FranceConnect (vivement recommandé) ٠ CRÉER UN COMPTE soit en créant un compte spécifique Concours-Territorial en cliquant sur ٠ ① Pour accéder à votre espace personnel, vous pouvez soit vous connecter avec FranceConnect, soit utiliser un compte spécifique Concours-Territorial. Me connecter avec FranceConnect Me connecter avec mon compte Concours-Territorial ou J'ai déjà un compte personnel FranceConnect est la solution proposée par l'État pour sécuriser et simplifier la connexion à vos services en ligne. Courriel S'identifier avec Mot de passe FranceConnect Une question sur FranceConnect? ME CONNECTER Mot de passe oublié? Je n'ai pas encore de compte personnel **CRÉER UN COMPTE**

Vous êtes ensuite invité(e) à vous connecter :

Pour créer votre compte spécifique « concoursterritorial »

*: champs	s obligatoires
Civilité (*) *	Nom de naissance
Nom d'usage (*)	Prénom (*)
jj / mm / aaaa	Adresse e-mail (*)
Exemple : 01/01/1990	Exemple : prenom.nom@nomdedomaine.fr
J'accepte que mes données personnelles soien concours du Centre de Gestion sélectionné lors d professionnel (*).	t transmises aux services gestionnaires des l'une inscription à un concours ou à un examen
Pourquoi ces informations perso	onnelles sont-elles demandées ici ?
POURSUIVRE MON INSCRIPT	TON ANNULER

- Saisir les informations requises
- Cochez pour accepter le transfert des données au Centre de Gestion organisateur
- Cliquez sur

POURSUIVRE MON INSCRIPTION

Vous recevrez à l'adresse e-mail indiquée un lien d'activation qui vous permettra de définir votre mot de passe de connexion. RETENEZ BIEN VOTRE MOT DE PASSE INDISPENSABLE POUR L'ACCÈS À VOTRE ESPACE SECURISÉ

<u>A savoir</u>: Un utilisateur ne peut pas créer plusieurs comptes avec la même adresse email.

Une fois connecté à la plateforme (par France-Connect ou Identifiant spécifique « concours-territorial »), vous serez redirigé(e) vers le formulaire d'inscription du Centre de Gestion organisateur sélectionné.

<u>IMPORTANT</u>: Une vérification est effectuée sur la plateforme « concours-territorial » afin de détecter si vous avez déjà procédé à une inscription pour cette session de concours !

Si c'est le cas, l'alerte bloquante ci-dessous s'affiche, vous ne pourrez accéder au formulaire d'inscription du Centre de gestion choisi qu'après avoir annulé votre précédente inscription.



Pour annuler une précédente inscription formulée dans un autre Centre de gestion organisateur du même concours

Cliquez sur

GÉRER MES INSCRIPTIONS

Pour l'inscription à un examen professionnel, il n'existe pas de limitation aux inscriptions multiples.

Toutefois, si vous êtes inscrit(e) à un même examen professionnel sur plusieurs Centres de gestion organisateurs, le message d'alerte suivant s'affichera (sans être bloquant).

Attention

×

Vous avez déjà effectué une inscription sur cette session. Les épreuves ayant lieu simultanément, vous ne pourrez pas participer à plusieurs sessions. Si vous souhaitez effectuer une nouvelle inscription, merci d'annuler dès que possible vos autres inscriptions, à partir de votre espace personnel Concours-Territorial.

GÉRER MES INSCRIPTIONS

CONTINUER MA NOUVELLE INSCRIPTION

Cliquez sur

CONTINUER MA NOUVELLE INSCRIPTION

Étape 2 : L'inscription en ligne sur le site internet du Centre de gestion choisi

Pré-inscription ouverte du 04/05/2021 au 28/07/2021 - Dossier papier à renvover ou si la fonctionnalité existe Formulaire d'inscription à valider avant le 05/08/2021

CONCOURS EXTERNES DE CAPORAL DE SAPEURS-POMPIERS PROFESSIONNELS SESSION 2021

Concours organisés par le SDIS 95 avec l'aide opérationnelle du CIG de la Grande Couronne

Pour tous renseignements, merci de contacter ce service au 01.39.49.70.46 ou par mail : concours_SDIS95@cigversailles.fr

Vous devez impérativement avant la préinscription prendre connaissance des documents ci-dessous mode d'emploi de l'inscription en ligne

brochure du concours

règlement général des deux concours de caporal de sapeurs-pompiers professionnels

récapitulatif des pièces justificatives à fournir

règlement général relatif à la protection des données cliquez icinote d'informations relatives à l'enquête concours organisant la collecte et le traitement des données à caractère personnel par la SDessi cliquez ici

Le nombre de postes total ouverts aux concours externes de sapeurs-pompiers professionnels est de 1455 répartis ainsi

 - 682 postes pour le concours externe ouvert au titre du 1er alinéa de l'article 5 du décret n° 2012. 520 du 20 avril 2012 modifié

 773 postes pour le concours externe réservé aux Sapeurs-Pompiers Volontaires ouvert au titre du 2ème alinéa de l'article 5 du décret nº 2012-520 du 20 avril 2012 modifié

Epreuves d'admissibilité : le 18 NOVEMBRE 2021 dans les locaux du Parc des Expositions de Villepinte (93).

Le décret n° 2021-376 du 31 mars 2021 en vue de limiter l'inscription d'un candidat à un concours perm l'accès à un emploi du même grade organisé simultanément par plusieurs centres de gestion est sans ir idence su les inscriptions de cette session de concours.

POUR RAPPEL :

L'inscription doit être VALIDEE par les candidats dans leur espace sécurisé pour le 5 août 2021 dernier délai même si toutes les pièces justificatives à l'inscription n'ont pas été transmises. Le dépôt de ces pièces peut être effectué ultérieurement à cette date.

L'instruction de l'ensemble des dossiers nécessitera plusieurs mois et ne débutera qu'après la date de dôture des inscriptions.

Plus d'infos sur le métier

- Plus d'infos sur les concours
- E Télécharger la brochure

Télécharger l'arrêté d'ouverture

A VISIONNER IMPERATIVEMENT : MODE D'EMPLOI DE L'INSCRIPTION EN LIGNE

RECAPITULATIF PIECES JUSTIFICATIVES.pdf

DOSSIER REP/RED.pdf

ATTESTATION AUTORITE DE GESTION.pdf

CHE INDIVIDUELLE DE RENSEIGNEMENT door

DURS.pdf

📝 Se pré-inscrire

Prendre connaissance avant de débuter l'inscription de tous les documents mis à votre disposition ici.

Télécharger les documents relatifs aux pièces justificatives (ex : état des services, fiche de renseignement ...)

CLIQUEZ SUR LE BOUTON « SE PRÉ-INSCRIRE »

DÉBUTER L'INSCRIPTION

Centre Interdépartemental de Gestion de la Grande Couronne de la Région IIe de France

INSCRIPTIONS AUX CONCOURS ET EXAMENS

CAPCAR LAPACUPPONEDER - SESSION 2021 Currentif e District Avant de vous inscrire vous devez IMPERATIVEMENT avoir pris connaissance de la brochure du concours et / ou de l'examen professionnel, du réglement général et consignes des concours et examens professionnels auis que des modalités d'inscription, du réglement général sur la protection des general sur la subsostif requéte concours et examens professionnels auis que des modalités d'inscription, du réglement général sur la protection des par la SDessi (service statistique du ministère en charge de la fonction publique). Merentifie avoir pris connaissance de la brochure du concours et / ou de l'examen professionnel des concours et examens professionnels alinsi que des modalités d'inscription. Je certifie avoir pris connaissance du règlement général sur la protection des données. Je certifie avoir pris connaissance du règlement général sur la protection et examens professionnels alinsi que des modalités d'inscription. Je certifie avoir pris connaissance du règlement général sur la protection des données. Je certifie avoir pris connaissance du règlement général sur la protection des données. Je certifie avoir pris connaissance du règlement général sur la protection des données. Je certifie avoir pris connaissance du document relatif au dispositif 'enquête concours' organisant la collectu et le traitement perion publique. **Retour** Continuer la préinscription »

Après avoir pris connaissance des modalités d'inscription ainsi que des éléments complémentaires, cochez la case.

Et cliquez sur le bouton
 « Continuer la préinscription »

COMPLÉTER LE FORMULAIRE DE PRÉ-INSCRIPTION

	INFORMATIONS DE PRÉ-INSCRIPTION	
Type de concours * :	♥	Vo
	ETAT CIVIL DU CANDIDAT	formula
Genre *:	V	
Nom usuel *:		
Nom de jeune fille :		
Prénom * :		
Autres prénoms :		Tavala
Nationalité * :	\checkmark	I ous les
Adresse * :		par ur
		obl
Arrondissement :		
Code postal *:		
Ville *:		
Date de naissance * :		<u>IMPOR</u>
Lieu de naissance :		adres
Département :		
Téléphone personnel :		vous co
Téléphone professionnel :		
Téléphone portable * :		1
Email *:		
Confirmation Email * :		1

Vous accédez au formulaire d'inscription à compléter.

Fous les champs indiqués par un * sont à remplir obligatoirement.

<u>IMPORTANT</u> : Saisissez une adresse électronique que vous consultez régulièrement

COMPLÉTER LE FORMULAIRE DE PRÉ-INSCRIPTION

			 Saisissez et retenez bien votre mot de passe nécessaire pour l'accès à votre espace sécurisé.
		IDENTIFIANTS	
	Mot de passe *:		
	Répéter le mot de passe * :		
	Demande de reconnaissance de l'expérience 🗹 professionnelle et / ou d'équivalence de diplôme :	DEMANDE REP / RED	Ex : Cochez la case pour choisir cette option, ATTENTION, vous devez remplir parallèlement un dossier de demande d'équivalence de diplôme et / ou de reconnaissance de l'expérience professionnelle
		Retour Visualisation des éléments saisis	
ne f visı	ois votre formulaire comp ualisez les éléments afin vérifier leur conformité.	olété, de	

VALIDER LE FORMULAIRE DE PRÉ-INSCRIPTION



Cliquez sur « Valider, télécharger et imprimer le formulaire d'inscription ». Lors de la validation de votre préinscription, un courriel contenant votre identifiant vous sera adressé.

<u>IMPORTANT</u> : Vous ne pourrez plus modifier les éléments saisis une fois la validation effectuée ! <u>IMPORTANT</u> : Vous recevrez sur l'adresse mail indiquée dans la pré-inscription un mail confirmant que celle-ci a aboutie et sur lequel apparait un lien vous demandant de confirmer votre adresse mail.

Bonjour XXXXX XXXXX

Nous vous informons que votre préinscription a bien été enregistrée.

L'envoi du dossier papier est indispensable pour valider votre inscription et doit être fait au plus tard à la date limite de dépôt des dossiers, le cachet de la poste faisant foi.

Si vous n'avez pas encore imprimé votre dossier, vous pouvez retourner sur la page des préinscriptions et aller dans la partie "Accès sécurisé" avec les codes d'accès suivants :

Code d'accès : XXXXX

Mot de passe : indiqué lors de votre pré-inscription

En cas d'oubli, vous pouvez réinitialiser votre mot de passe en vous rendant à l'adresse suivante : <u>https://www.agirhe-concours.fr/index.aspx?</u> <u>dpt=53&aff=log&mdpoublie=true</u>

Afin de confirmer votre adresse email, merci de cliquer sur le lien suivant : <u>https://www.agirhe-concours.fr/index.aspx?</u> dpt=53&aff=log&canverif=MzQ0MDB8RFVSQU5EfENvcmFsaW51&verifemail=true

Il vous suffit de cliquer ICI

FINALISER VOTRE INSCRIPTION ACCÉDER A L'ESPACE SÉCURISÉ

CONSERVEZ PRÉCIEUSEMENT L'IDENTIFIANT FOURNI ET LE MOT DE PASSE QUE VOUS AVEZ CRÉÉ, ILS VOUS PERMETTENT D'ACCÉDER À VOTRE ESPACE SECURISÉ.



CONNECTEZ-VOUS A VOTRE ESPACE SÉCURISÉ



Accédez à votre espace sécurisé en renseignant votre identifiant rappelé en haut de votre formulaire d'inscription ainsi que votre mot de passe choisi lors de votre pré-inscription.



Étape 3 : La transmission des pièces justificatives

Votre dossier d'inscription doit être transmis par voie postale au Centre de gestion de la Mayenne.

Il doit être dûment daté, signé et accompagné de l'ensemble des pièces justificatives.

DÉCOUVRIR L'ESPACE SÉCURISÉ

À chaque étape du concours ou de l'examen professionnel, vous pourrez consulter ou télécharger :

- L'avancée de l'instruction de votre dossier d'inscription
- Les convocations aux épreuves
- Les attestations de présence aux épreuves
- Les statistiques des épreuves
- Les résultats d'admissibilité et d'admission
- Les notifications de résultats



Le service Concours-examens professionnels actualise très souvent l'espace de pré-inscription, en y déposant des documents complémentaires (arrêté jury, etc...). Nous vous invitons à le consulter régulièrement !

LA GESTION DES DONNÉES PERSONNELLES



Au regard du Règlement Général de Protection des Données du 27 avril 2016 et la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée : seules les personnes habilitées à traiter votre dossier d'inscription pourront avoir accès à vos données.

Ces données ne seront utilisées que dans le cadre des missions du Centre de gestion de la Mayenne pour l'inscription à ces concours et/ou examens professionnels.

Conformément à la loi, vous disposerez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent en vous adressant au Centre de gestion de la Mayenne à l'adresse suivante : <u>rgpd@cdg53.fr</u>

MERCI POUR VOTRE ATTENTION

Le service Concours – examens professionnels reste à votre disposition pour tout renseignement.

☎ 02.43.59.09.09
⊠ concours@cdg53.fr